

La Présidente

Relevé de décisions de la séance du Conseil d'Administration du vendredi 23 octobre 2009,
séance n° 3

Ordre du jour

1. Approbation des procès-verbaux des séances du 25 septembre et du 9 octobre 2009
2. Information sur l'avancement du projet de PRES « Université Paris Cité »
3. Point sur les élections 2009-2010
4. Mesures financières :
 - délibération budgétaire modificative n° 2
 - cadrage du budget 2010
 - tarifs Cambridge

Actualité de l'université

5. Statuts du Collège doctoral
6. Questions diverses

1. Approbation des procès-verbaux des séances du 25 septembre et du 9 octobre 2009

PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 25 SEPTEMBRE 2009

Le paragraphe 6 de la page 5 est ainsi modifié : « Evelyne Varieras-Payen estime que le référentiel proposé fait l'impasse sur les tâches administratives qui ne concernent pas directement l'encadrement des étudiants. Le Vice-Président répond que ce sujet est cependant évoqué dans le texte. »

Moyennant ces modifications, le procès-verbal du Conseil d'Administration du 25 septembre 2009 est approuvé à l'unanimité.

PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 9 OCTOBRE 2009

Le dernier paragraphe de la page 9 est ainsi modifié : « Evelyn Varieras-Payen demande des précisions au sujet du poste de maître de conférences en histoire et tradition textuelle du monde indien, qui correspond surtout à une orientation de recherche. Elle dit également son étonnement de voir que si peu de postes sont demandés *en langues étrangères pour la LEA*. Christophe Blancquart répond que trois demandes de postes ont été faites *en langues pour la LEA*. »

L'intervention sur les contrats doctoraux figurant en questions diverses n'est pas due à Valérie Robert mais à Evelyn Varieras-Payen.

Moyennant ces modifications, le procès-verbal du Conseil d'Administration du 9 octobre 2009 est approuvé à l'unanimité.

2. Information sur l'avancement du projet de PRES « Université Paris Cité »

Point d'information. Pas de délibération.

3. Point sur les élections 2009-2010

Point d'information. Pas de délibération.

4. Mesures financières

DELIBERATION BUDGETAIRE MODIFICATIVE N° 2 (DBM 2)

Bibliothèque Sainte-Geneviève

Le Conseil d'Administration de l'Université Sorbonne Nouvelle – Paris 3 approuve à l'unanimité moins une abstention la DBM n° 2 de la bibliothèque Sainte-Geneviève.

BIULO

Le Conseil d'Administration de l'Université Sorbonne Nouvelle – Paris 3 approuve à l'unanimité la DBM n° 2 de la BIULO

Paris 3

Le Conseil d'Administration de l'Université Sorbonne Nouvelle – Paris 3 approuve à l'unanimité moins une abstention la DBM n° 2 de Paris 3.

CADRAGE DU BUDGET 2010

Point d'information. Pas de délibération.

TARIFS CAMBRIDGE

Les droits applicables à l'ensemble des candidats aux examens Cambridge *Preliminary English Test* (PET), *First Certificate in English* (FCE) et *Certificate in Advanced English* (CAE) pour l'année universitaire 2009-2010 sont fixés ainsi :

- PET : 120 €
- FCE : 175 €
- CAE : 190 €

Le Conseil d'Administration de l'Université Sorbonne Nouvelle – Paris 3 approuve à l'unanimité le montant des droits applicables à l'ensemble des candidats aux examens Cambridge *Preliminary English Test* (PET), *First Certificate in English* (FCE) et *Certificate in Advanced English* (CAE) pour l'année universitaire 2009 / 2010.

5. Statuts du Collège des écoles doctorales

Le Conseil d'Administration de l'Université Sorbonne Nouvelle – Paris 3 approuve à l'unanimité les statuts du Collège des écoles doctorales.

6. Questions diverses

Point d'information. Pas de délibération.



M.C. Lemaudeley

Marie-Christine LEMARDELEY